

# Hervé Jamar étouffé par l'opposition

■ Le ministre du Budget insiste : pas de nouvelles taxes sur le capital.

Ambiance **Antoine Clevers**

**U**n moment enrichissant d'un point de vue démocratique." C'est avec humour que le ministre du Budget, Hervé Jamar (MR), a commenté cette grande première en Belgique qu'étaient les auditions des ministres fédéraux par le Parlement. Bart Tommelein (Open VLD), secrétaire d'Etat à la Fraude sociale, avait ouvert le bal mercredi matin. Suivi, l'après-midi, par M. Jamar. Qui a souvent été dépassé par une opposition fédérale féroce...

Le ministre a débuté la séance de la commission Budget par la lecture – rébarbative – de sa note d'orientation politique. Les députés ont ensuite pu poser leurs questions. Pendant plus de trois heures...

Qu'en retenir ?

Assurément que l'opposition fut de mauvaise foi à plusieurs reprises. Mais selon Jean-Marc Nollet (Ecolo), "on n'a pas à faire

de cadeaux". Plus fondamentalement, Ahmed Laaouej (PS) résumait bien le sentiment général de l'opposition. L'audition "fut une énorme déception en raison de l'absence de réponses sur des questions de portée générale, de philosophie politique" et non pas liées au strict débat budgétaire qui, lui, viendra plus tard:

**Van Rompuy à la rescousse**

M. Jamar s'est emmêlé les pinces sur une série de chiffres généraux concernant les économies dans les dépenses primaires et la constitution d'une réserve. Même constat sur la neutralité budgétaire du saut d'index (dixit le gouvernement) pour les comptes de l'Etat. Ou encore sur la justification d'une planification budgétaire pluriannuelle allant jusqu'en 2018 et non pas jusqu'en 2019, année de la fin de la législature. A chaque fois, c'est Eric Van Rompuy (CD&V), le président de la commission Budget, qui est venu à son se-

cours. Toujours avec cette formule: "Bon, je suis le président de cette commission, je n'ai pas à intervenir dans le débat, mais..." Et de livrer une explication – claire – à la place du ministre.

Ceci dit, Hervé Jamar a tout de même livré plusieurs informations précises. Il a notamment répété que la mise en place d'une nouvelle taxe sur le capital (par exemple, sur les plus-values sur actions) n'était absolument pas à l'ordre du jour, mais que le débat pouvait avoir lieu. Son commentaire fut le même sur... la privatisation de la Loterie nationale.

Dans un autre registre, il a ex-

pliqué que les neuf millions d'euros d'économies sur le fonds mazout venaient de la non-utilisation de crédits durant les années précédentes. Et il a bien insisté – sa note était ambiguë à ce propos – qu'il n'y aura "aucun licenciement sec" dans la fonction publique.

Le futur débat budgétaire s'annonce animé.